

Réunion de Conseil Municipal du 10/04/2024

Début de la séance : 20h40

Présents : Dominique ROUSSEAU, Annie PETITON, Joël BERTHELEMY, Mariane RENAULT, Isabelle DAGUENET, Sylvie Mailly, Anthony MARAIS, Sébastien AUBRY, Frédéric DURAND, Delphine HEBERT, Marie Pierre GAUBERT (21h10).

Absents : Justine QUIBEL, Cyril BARABE, Solange SANCHEZ, Bertrand DECAUX.

Secrétaire de Séance : M Joël BERTHELEMY.

I/ Le compte rendu du Conseil Municipal du 19 mars 2024 est lu et approuvé à l'unanimité.

II/ Présentation du rapport d'analyses de l'église par Mme BISOGNANI de la société URBICONSEIL acceptant le mode d'attribution de l'architecte.

L'ouverture des plis de l'appel d'offre de l'accord cadre mono-attributaire de maîtrise d'oeuvre en vue de la restauration de l'église fait mention d'une seule candidature. Elle est celle de Mr RICHARD DUPLAT, architecte UBC ingénierie et BET structure. Cette candidature est retenue. **Accepté à l'unanimité**

III/ Délibération concernant les reprises de l'excédent de fonctionnement et d'investissements 2023.

les reprises de l'excédent de fonctionnement (31 164,72 €) et d'investissements (141 940,86 €) 2023 sont reportées sur le budget 2024. **Accepté à l'unanimité**

IV/ Délibération Budget Primitif Communal 2024.

Le budget de fonctionnement de la commune s'équilibre en recettes et dépenses à 482 740,72 €. **Accepté à l'unanimité**

Le budget d'investissements de la commune s'équilibre en recettes et dépenses à 171 491 €. **Accepté à l'unanimité**

V/ Délibération Budget Primitif Régie de transport

Le budget de la régie de transport s'équilibre en recettes et en dépenses à 34 110 €. **Accepté à l'unanimité**

VI/ Délibération Achat d'un camion pour le service technique

un camion-benne 3,5T a été trouvé. Le montant de l'achat s'élève à 32 880,76 € TTC. **Accepté à l'unanimité**

VII/ Délibération du bornage de la limite de parcelle sud du bois communal.

L'O.N.F sera chargé de la vente du bois et de sa destination ainsi de la vente des coupes de la parcelle communal cadastré C 100.

Le devis de bornage de la forêt communal produit par la société EUCLYD est retenu pour un montant de 2 436 €. **Accepté à l'unanimité**

VIII/ Délibération Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

La cotisation d'adhésion au PNRBSN s'élève à 2 289 €. **Accepté à l'unanimité**

IX/ Convention D.N.G.F 27

La société D..N.G.F 27 qui œuvre pour la destruction des nids de frelons propose une convention permettant une remise sur le prix de l'intervention y compris pour les particuliers. Le conseil accepte cette convention et en fera part à la population. **Accepté à l'unanimité**

X/ Point Infos

Corset Rouge : En raison des événements de ces derniers temps (inondation au hameau de Beaulieu) la parution du Corset Rouge sera retardée.

Inondation au Hameau de Beaulieu : Mr ROUSSEAU informe le conseil municipal sur la gestion de cette crue exceptionnelle. Il indique qu'il a été obligé de déclencher **le Plan Communal de Sauvegarde** et remercie les élus qui ont répondu à la gestion de crise. Il informe de l'avancée des travaux de sécurisation de la berge et des conséquences pour la population.

Fin de la séance : 22h55.